

<p style="text-align: center;">COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR DU 17 NOVEMBRE 2008</p>

Présents :

Franck BARBIER
Michel BLAISE
Jean-Pierre BOGIALLA
Ghislaine DENISSELLE
Aurore DOLAY
Thomas FLAMENT
Laure FROISSART
Cyril GARNIER
Arnaud HUFTIER
Philippe JOSPIN
Bernard KAMINSKI
Sandrine LEMAITRE
François-Xavier LEPOUTRE
Quentin MALLET
Fanny MONTIBELLER
Jacques PILETTE

Excusés :

Frédéric DESPRES
Sophie DICTUS
Philippe FREYCHAT
Sébastien MALAPEL (Pouvoir à M BARBIER)
Dominique MARY (pouvoir à M KAMINSKI)

1° Approbation du compte rendu du conseil d'UFR du 09/06/2008

J PILETTE fait remarquer en préalable que la convention avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports n'a pas encore été validée par le Vice-président Formation en raison des travaux importants sur les dossiers d'habilitation.

Vote : *adoption à l'unanimité*

2° Informations générales

J PILETTE présente les taux de réussite et indique que les taux d'insertion des Masters 2 SOLEC des années 2004-2005-2006 ont été respectivement de 90, 100 et 100%. Certains étudiants obtiennent un emploi dès la réalisation de leur stage.

En ce qui concerne les effectifs, il y a environ 30 000 étudiants en STAPS au niveau national et on assiste cette année à une stabilisation des effectifs à la FSMS.

Les dossiers d'habilitation des formations pour les années 2010-2013 sont en cours de finition. En ce qui concerne la FSMS, il a été demandé une extension du domaine d'intervention aux « Sciences, Technologie et Santé ». La création d'une licence professionnelle de « conseiller technique en capture et traitement de l'image sportive » est également demandée. Enfin, parmi les 6 spécialités du Master STAPS Lille Nord de France, 3 seront déclinées à la FSMS.

Concernant l'accueil de nouveaux personnels enseignants, J PILETTE rappelle l'arrivée de M CADIOU (PRCE) et Mlle SIMONEAU (MCF) ainsi que de M DECOUFOUR et M VIGNE en tant qu'ATER. Il n'y a plus de poste vacant.

Enfin J PILETTE précise que l'amphi Collet est en cours d'équipement vidéo. En lieu et place des ordinateurs portables réclamés par les enseignants, deux armoires à roulette seront équipées d'unités centrales et de vidéoprojecteurs pour les cours dans les petites salles .

3° Budget 2009

J PILETTE procède à la présentation du budget 2009. La base de calcul pour les recettes est celle de la DGF 2008 de laquelle on retire 10%.

J PILETTE tient particulièrement à remercier la Présidente pour l'acceptation d'une DBM de rattachement de 40 000 € pour la compensation de divers événements impliquant des décharges de service d'enseignants, survenus au cours de l'année et qui ont fortement augmenté le montant de dépenses d'heures complémentaires.

En ce qui concerne les dépenses, J PILETTE précise que ce sont des prévisions qui sont ensuite adaptées en fonction des besoins sur les différentes lignes.

J P. BOGIALLA fait remarquer que le montant de la ligne « frais d'organisation de colloque » est faible.

G DENISSELLE indique que toutes les dépenses occasionnées par un colloque ne sont pas comptabilisées sur ce compte.

Vote du budget 2009 :

Adoption à l'unanimité

4° Subventions

- 4L TROPHY :

Mathieu VERLAY procède à la présentation de son projet. Il s'agit de participer à un raid en 4L afin de porter des fournitures scolaires à des enfants défavorisés du Maroc.

M BLAISE précise que le FSDIE va s'aligner sur la proposition de subvention de la FSMS. Il souligne le caractère commercial de la Société Désertour qui empêche environ 3 millions d'euros sur cette opération et précise que le FSDIE n'encourage pas ce type de financement.

J PILETTE précise qu'à titre personnel, il est contre tout événement motorisé dans le cadre d'une politique de développement durable.

M BLAISE souligne le montant important des frais d'inscription

J PILETTE propose de réaliser une note indiquant aux étudiants qu'aucune action comportant des activités motorisées ne sera financée.

M BLAISE répond que c'est difficile en raison de la spécificité de l'Université dans ce domaine et cite l'éco marathon SHELL en exemple.

G DENISSELLE fait part de la remarque transmise par S MALAPEL, absent au conseil. Celui-ci souhaite en effet qu'en cas de financement par la FSMS du projet, les étudiants disposent un panneau de 50*40 avec le logo de l'UVHC sur leur véhicule.

M VERLAY indique que c'est prévu.

J PILETTE demande leur avis aux étudiants élus.

Q MALLET répond qu'il leur est difficile de refuser une demande de subvention provenant d'un autre étudiant.

J.P BOGIALLA propose une diminution du montant de la subvention.

J PILETTE propose de voter pour un montant de 300€.

C GARNIER demande s'il est possible de flécher l'utilisation de la somme.

P JOSPIN précise qu'il ne s'agit pas selon lui de discuter du montant de la subvention mais de son attribution.

J.P BOGIALLA demande s'il serait possible d'auditer les projets des candidats avant le conseil pour les futures demandes.

J PILETTE répond que c'est de la responsabilité des responsables de filière.

Vote pour l'attribution d'une subvention de 300€ :

Ne prend pas part au vote : 1

Abstention : 1

Contre : 2

Pour : 11

5° Election du directeur des études

En raison du départ prévu de plusieurs membres du conseil, le vote des subventions suivantes interviendra après l'élection du directeur des études.

J PILETTE indique qu'il a reçu une candidature, celle de F BARBIER.

Il invite celui-ci à sortir.

J PILETTE rappelle la fonction et les missions qui ont été accomplies durant ces 3 dernières années.

Il est décidé de voter à bulletin secret

Vote pour l'élection du directeur des études :

Franck BARBIER est élu à l'unanimité.

6° Subventions (suite)

- Ice ternoon

Il est procédé à la présentation du projet.

Le montant de la subvention demandée est de 400€. J PILETTE propose de rapporter ce montant à 300€ pour l'aligner sur celui accordé aux autres projets.

Vote pour une subvention de 400€

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 3

Contre : 12

Pour : 0

Vote pour une subvention de 300€

Ne prend pas part au vote : 0

Abstention : 5

Contre : 0

Pour : 10

- Calendrier STAPS 2009

T FLAMENT procède à la présentation du projet.

Vote pour une subvention de 300€

Vote à l'unanimité

- Meeting Inter-IME

J PILETTE présente rapidement le projet qui est reconduit d'année en année et qui connaît un vif succès auprès des enfants des IME concernés.

Vote pour une subvention de 200€

Vote à l'unanimité

- Association STAPS VA

J PILETTE demande à T FLAMENT d'indiquer au conseil l'utilisation de la subvention.

T FLAMENT explique que ces fonds sont surtout consacrés à la formation à la gestion des associations des étudiants

J PILETTE précise que les 200€ consacrés à la journée d'intégration des étudiants sont compris dans le montant total de la subvention, soit 800€.

Vote pour une subvention de 800€

Vote à l'unanimité

6° Composition des commissions

Vote pour la composition de la commission de validation d'acquis

Vote à l'unanimité

Vote pour la composition des commissions d'étudiants salariés et d'orientation

Vote à l'unanimité

7° Primes de responsabilité

J PILETTE explique que les activités accessoires (Raffarin) sont rétribuées à hauteur de 6 000€ qui correspondent à 300 heures administratives (à un taux de 1/2TD soit environ 20€). Il rappelle ensuite que la somme de 8 000€, issue de l'enveloppe de l'UVHC a été reconduite cette année. Il précise que ce montant n'a pas été réévalué depuis longtemps et qu'il est

relativement faible. Le conseil souhaite unanimement une réévaluation de ces sommes qui sont en décalage au regard de la quantité et de la qualité des responsabilités administratives et pédagogiques exigées par le développement de la FSMS. Les sommes sont néanmoins acceptées pour cette année.

Vote pour le montant des primes de 6 000 et 8 000€

Vote à l'unanimité

8° Questions diverses

F MONTIBELLER indique qu'il va être procédé à des élections de 2 représentants par niveau et que les étudiants élus au conseil d'UFR vont prendre en charge cette élection.

J PILETTE rappelle qu'il souhaite, comme les années précédentes, avoir des interlocuteurs qui font remonter les informations au cours de l'année et pas seulement à la fin.

T FLAMENT demande si une réunion de débriefing suite à la modification de l'organisation des enseignements de 1^{ère} année entre les étudiants et le directeur adjoint pourra être organisée.

F BARBIER répond qu'il s'était engagé à le faire l'an dernier.

Les étudiants élus souhaitent obtenir un local différent de celui de l'association pour recevoir les étudiants qui ont des questions concernant le conseil d'UFR.

J PILETTE propose l'utilisation du local MISE.

T FLAMENT demande s'il est possible de leur installer une boîte aux lettres.

J PILETTE répond affirmativement.

Il clôture la séance en rappelant que l'élection du Directeur aura lieu début juin et que le prochain conseil aura lieu en mars pour le vote du compte financier 2008.

La séance est levée à 20h15.